au nord. Parmi ces essences se rencontrent le tulipier, le magnolier à feuilles acuminées le faux bananier, le mûrier rouge, le chicot du Canada, le gainier du Canada, le nyssa sylvestre, le frêne anguleux, le sassafras, le noyer à noix douces, le noyer à noix de cochon et les chênes écarlate, noir et des marais. Le noyer noir d'Amérique, le sycomore et le chêne bicolore se confinent surtout à cette région. Les conifères y sont peu nombreux et comprennent surtout le pin blanc, le tamarac, le cèdre rouge et la pruche, tous éparpillés.

Région des Grands lacs et du Saint-Laurent.—Autour des Grands lacs et le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent s'étend une forêt d'essences très mélangées dont les principales sont le pin blanc et le pin rouge, la pruche de l'Est et le bouleau jaune. A ces arbres s'associent certaines autres essences feuillues communes à la région décidue, tels l'érable à sucre, l'érable rouge, le chêne rouge, le tilleul d'Amérique et l'orme blanc. Les autres arbres qui abondent sont le thuya de l'Est, le peuplier à grandes dents et, à un degré moindre, le hêtre, le chêne blanc, le noyer cendré et le frêne d'Amérique. Les essences boréales, tels l'épinette blanche et l'épinette noire, le sapin baumier, le pin gris, le peuplier et le bouleau blanc y débordent du Nord tandis que l'épinette rouge de la forêt acadienne abonde dans certaines portions est de la région.

Région acadienne.—La majeure partie des provinces Maritimes se recouvre d'une forêt très apparentée à la région des Grands lacs et du Saint-Laurent et à la région boréale. L'essence caractéristique en est l'épinette rouge, à laquelle s'associent le sapin baumier, le bouleau jaune et l'érable à sucre, et quelques pins rouges, pins blancs, hêtres et pruches. Les autres essences abondantes sont l'épinette noire et l'épinette blanche, le chêne rouge, l'orme blanc, le frêne noir, l'érable rouge, le bouleau blanc, le bouleau rouge et les peupliers. Cependant, le thuya de l'Est et le pin gris ne se rencontrent presque pas hors de la moitié occidentale de la région.

Section 2.—Essences indigènes

Il existe au Canada plus de 150 essences d'arbres, dont 31 sont des conifères, communément appelés "bois tendres". Environ les deux tiers de ces bois tendres sont d'importance commerciale. Parmi le grand nombre d'essences décidues ou "bois durs", environ 10 p. 100 seulement ont une grande valeur commerciale. Environ 82 p. 100 du volume de bois marchand se compose d'essence de bois tendres.

Les principales essences de chaque région forestière sont énumérées à la section 1 précédente. On trouvera des renseignements plus détaillés sur les arbres du Canada dans le bulletin n° 61 du Service forestier du Canada, Arbres indigènes du Canada*, publié par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales.

Section 3.—Ressources forestières

Le Canada compte environ 1,621,045 milles carrés de forêts, soit 46 p. 100 de la superficie totale des terres.

Environ 782,000 milles carrés, ou 48 p. 100 des forêts du Canada, sont classés improductifs, c'est-à-dire inaptes à produire du bois marchand. Ces forêts n'en jouent pas moins un rôle important en aidant à conserver les réserves d'eau et en assurant un habitat au gibier et aux animaux à fourrure.

Sur la portion productive des superficies boisées, 642,000 milles carrés sont considérés maintenant accessibles à l'exploitation commerciale. Les forêts productives éventuellement accessibles renferment force bois de sciage et bois à pâte. Il n'est pas encore économique d'y entreprendre l'abatage, mais à mesure qu'on découvrira des méthodes peu coûteuses de transport, que les régions boisées accessibles se dégarniront et qu'augmenteront les besoins de produits forestiers, ces forêts seront progressivement livrées à l'exploitation commerciale. Les conditions climatiques y étant en général moins favorables, le rendement de ces terres sera sans doute inférieur à celui des régions accessibles qu'on exploite actuellement.

^{*} Chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa, prix \$1.50.